

Reste connecté partout avec ton
MIFI HARVILON

60Go gratuits (cyclable 30 jours)
pour l'achat du MIFI 4G en agence

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocomm 000000

39.900E
29.900F
+ 60Go
d'internet
gratuit!



PROMO!

**Autonomisation de
la femme togolaise**



**Plusieurs initiatives
mises en œuvre** P4

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses 08 AOÛT 2024 N° 479 - Prix 250 F CFA

**Sit-in devant le siège de
la Cour constitutionnelle**



**Un nouvel échec
de l'opposition** P7
s'annonce demain

Sécurité routière

L'impatience P4
conduit à la mort

**Renforcement du plateau
technique des centres de santé**



Des équipements P5
**médicaux évalués à
20 milliards réceptionnés**

Nécrologie / Mgr Nicodème Barrigah



Une délégation de la P3
**CET a annoncé la triste
nouvelle à Faure Gnassingbé**

L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

Démarrage de la 8e Édition du FIFTO 11 pays en compétition

Le démarrage des activités de la 8e édition du Festival International du Film du Togo (FIFTO 024) a été fait ce samedi 03 août 2024 au bas-fond du Collège Saint Joseph, par le ministre de la Culture et du Tourisme, Dr Kossi G. LAMADOKOU, en présence des membres du corps diplomatique, des autorités administratives et religieuses, ainsi que de nombreuses personnalités du monde du cinéma togolais et international.

La cheffe de la délégation ivoirienne et Directrice générale de l'Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire, Mme DIOMANDE JOHNSON Lison Fall, voit en ce partenariat une opportunité de renforcement des liens culturels et cinématographiques entre la Côte d'Ivoire, pays invité d'honneur, et le Togo.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Dr Kossi G. LAMADOKOU a chaleureusement salué les plus hautes autorités de la République de Côte d'Ivoire pour leur amitié et leur esprit collaboratif, en acceptant d'être le pays invité



d'honneur de cette édition. Il s'est dit persuadé que cette collaboration contribuera de manière significative au brassage culturel et à l'échange d'expériences entre les professionnels du Togo et de la Côte d'Ivoire.

Selon lui, cette 8e édition marque une étape significative, témoignant l'engagement continu du gouvernement togolais à promouvoir le cinéma et à soutenir les talents de demain. Car, nous croyons fermement que le cinéma est non seulement un vecteur de culture et d'identité nationale, mais aussi un secteur économique à part entière, capable de générer des emplois et de la richesse pour notre pays.

« Le thème de cette édition, « Cinéma togolais

: de l'industrialisation à la professionnalisation », met en lumière les efforts et les aspirations du Togo pour développer et

professionnaliser son industrie cinématographique », a-t-il précisé.

Onze pays africains et européens sont en compétition au concours de films ouvert pour la première fois à l'international. Les projections se dérouleront sur divers sites, notamment sur le site du festival, dans les deux salles Canal Olympia (Midè et Godopé), à la Maison des Jeunes d'Amadahomé, au Centre des Jeunes d'Adéticopé, ainsi que dans les chefs-lieux des régions.

Une conférence

Secteur énergétique

Le PRISET, un projet louable

Le Projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET) a fait des réalisations qui améliorent l'accès à l'électricité, renforcent les infrastructures énergétiques et le développement durable.

Le Priset contribue à l'expansion du réseau électrique national, permettant ainsi de connecter de nouvelles zones. Les travaux inscrits dans le cadre

du projet ont accru l'accès à l'électricité.

Son lancement remonte à quelques années

Le 30 mars 2021, le gouvernement a lancé le Projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie au Togo. Il est financé à hauteur de 20 milliards de francs CFA (30 millions d'euros) par la Banque mondiale.

L'objectif de ce projet est de « réhabiliter le réseau électrique de

inaugurale, abordant le thème central du festival ainsi des panels de discussions, des FIFTO class, un concours de pitches, et diverses animations culturelles sont inscrits au programme.

À cette occasion, le Marché International du Cinéma et de l'Audiovisuel du Togo a également été inauguré, offrant une plateforme d'échanges et de collaborations pour les professionnels du secteur.

La remise des prix aux lauréats est prévue pour le samedi 10 août 2024.

WARAA

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires
Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Nécrologie / Mgr Nicodème Barrigah

Une délégation de la CET a annoncé la triste nouvelle à Faure Gnassingbé

La Conférence des Evêques du Togo (CET) a, par le biais d'un communiqué annoncé le décès de l'archevêque métropolitain de Lomé, Mgr Yves-Nicodème Barrigah-Benissan, le dimanche 04 août 2024. Selon les termes de ce communiqué, le prélat est décédé dans un grand hôpital à Lomé. Hier, 07 octobre 2024, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a reçu une délégation de la CET conduite par son président, Monseigneur Benoît Alowonou. Cette délégation épiscopale est allée annoncer officiellement au Chef de l'Etat le décès de Mgr Barrigah.

En cette douloureuse circonstance, Faure Essozimna



Gnassingbé a adressé ses sincères condoléances ainsi que celles du gouvernement, à la CET, au clergé, à la famille du défunt et à l'ensemble des fidèles catholiques.

Il faut préciser que Mgr Barrigah souffrait du cancer de la prostate qui a malheureusement atteint son cerveau. Il trainait son mal depuis plusieurs mois. Malgré la

forte implication du Chef de l'Etat pour qu'il recouvre sa santé, le Seigneur a décidé rappeler son serviteur.

Un parcours élogieux
Né le 19 mai 1963 à

Ouagadougou au Burkina Faso, Nicodème Barrigah-Benissan est un homme d'église togolais. Ses études primaires et son petit séminaire se déroulent dans le quartier de Nyékonakpoé, à Lomé au Togo, où sa famille retourne en 1972. Il suit ensuite des études de philosophie et de théologie à Ouidah, au Bénin^{1,2,3}. Ordonné évêque d'Atakpamé le 9 mars 2008, il devient président du conseil épiscopal « Justice et Paix » au sein de la CET. Le 23 novembre 2019, Nicodème Barrigah est nommé Archevêque de Lomé pour succéder à Denis Komivi Amuzu-Dzakpah, démissionnaire

Suite à la p 7

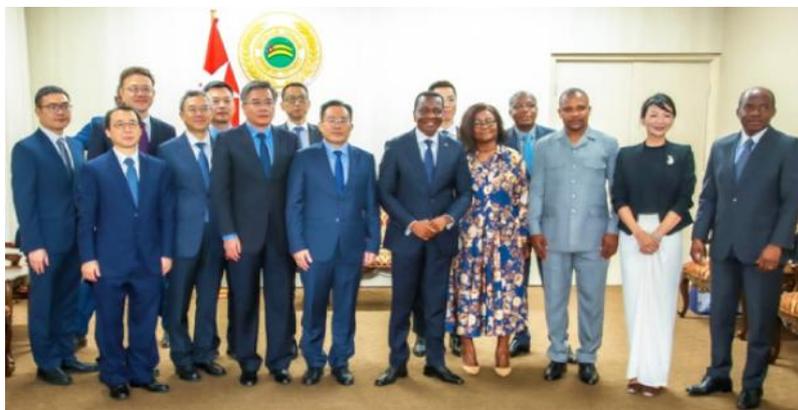
Coopération parlementaire

Kodjo Adédzé a échangé avec une délégation de l'Assemblée populaire de Shenzhen

Ce mardi 6 août 2024, le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, a échangé avec une délégation de l'Assemblée populaire de Shenzhen, conduite par son Président, Dai Yunlong. Cette rencontre s'est déroulée en présence de Chao Weidong, Ambassadeur de Chine au Togo.

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération législative. À l'issue de cette audience, l'Ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, a fait une déclaration à la presse.

« La délégation de Shenzhen a été reçue en audience par le Président de l'Assemblée Nationale. Nous avons eu un échange très amical, très fraternel, pour renforcer la coo-



opération entre les deux parties. Pourquoi cette fois la délégation est venue à l'Assemblée Nationale ? Parce que le chef de la délégation est aussi le Président de l'Assemblée Populaire de la ville de Shenzhen. Donc, ils ont des expériences en ce qui concerne la législation.

Cette fois, c'est pour rendre visite à l'Assemblée Nationale togolaise pour explorer

des pistes de coopération dans le domaine de la législation au niveau décentralisé.

L'année dernière, les deux parties ont tenu une séance de travail en visioconférence pour redémarrer ce partenariat qui a été créé en 1996. Elles ont affiché la volonté de redynamiser cette coopération et cette année, c'est plutôt dans la pratique. "Je crois qu'il y a beaucoup de

similitudes entre les deux villes. Ça veut dire Shenzhen et Lomé. Parce que ce sont toutes des villes de jeunesse. Ce sont toutes deux des villes de dynamisme, des villes d'ouverture, de cohésion et aussi des villes d'avenir.

Je crois que dans l'avenir, les deux villes pourront renforcer leur coopération surtout dans le domaine de la haute technolo-

gie, d'innovation, de développement vert et d'échange humain, parce que beaucoup de grandes sociétés chinoises, par exemple Huawei et Phénix Techno, que vous connaissez très bien, sont toutes basées à Shenzhen.

Donc, je crois qu'il y a une grande potentialité pour les deux villes de renforcer leur coopération dans ce domaine-là », a déclaré SEM. Chao Weidong, Ambassadeur de Chine au Togo.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération sino-togolaise surtout dans le domaine parlementaire. Elle ouvre la voie à de nouvelles opportunités dans divers domaines de développement.

La Rédaction

Autonomisation de la femme togolaise

Plusieurs initiatives mises en œuvre

Le Togo réalise depuis quelque temps de très grands progrès dans la promotion des droits et de l'autonomisation des femmes. Plusieurs initiatives et des politiques mises en œuvre par le gouvernement togolais sont en faveur des femmes.

À commencer par les lois sur l'égalité des sexes. Le pays a adopté des lois visant à promouvoir l'égalité des sexes et à protéger les droits des femmes. Aujourd'hui, le quota de représentation des femmes en politique est démonstratif.

En termes d'initiatives d'autonomisation économique, le tableau est aussi chargé. L'État a mis en œuvre des pro-

grammes qui renforcent l'autonomie économique des femmes, notamment en offrant des formations professionnelles, un accès au crédit et des opportunités d'emploi.

Par exemple, sur les 4 503 nouvelles entreprises ayant vu le jour de janvier à mars 2024 selon le Centre de formalités des entreprises (CFE), 1 372 parmi elles sont l'œuvre des femmes, soit 30 % du total des entreprises.

Santé maternelle et infantile

Un bilan effectué en début d'année 2023 a montré qu'entre août 2021 et décembre 2022, le gouvernement a injecté un peu plus de 2



milliards de francs CFA dans la mise en œuvre du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né Wezou.

Le ministère de tutelle a garanti dans son rapport que cette enveloppe a couvert la prise en charge d'environ 290

000 femmes sur cette période de près d'une année et demie.

Ces femmes ont bénéficié des prestations effectuées et qui sont estimées à plus de 1,3 million. Il y a eu 281796 consultations prénatales et 148 275 accouchements réalisés sur la période.

D'autres programmes existent, surtout en milieu rural, qui contribuent à garantir des hospitalisations subventionnées en ce qui con-

cerne les soins prénatals et postnatals.

Non aux barrières et aux préjugés !

Dans le secteur de l'éducation, des mesures protectrices des filles sont prises par les autorités : suppression des frais de scolarité et des frais d'inscription aux examens, délivrance de bourses d'études, lutte contre la stigmatisation, etc.

Le pays a renforcé ses efforts pour lutter contre les violences faites aux femmes et offrir un soutien de taille aux victimes tout en poursuivant les auteurs de violences domestiques.

Ces diverses initiatives – qui ne sont pas les seules – démontrent l'engagement du gouvernement togolais en faveur de l'autonomisation et des droits des femmes.

M. T.

Secteur énergétique

Le PRISET, un projet louable

Suite de la 2

qui sont concernés, des réalisations qui allaient contribuer à l'atteinte de la grande ambition du pays qui est de garantir un accès universel à l'électricité à l'horizon 2030.



Les ouvrages prévus

Le Priset a été lancé avec la « composante réformes » et la « composante travaux ». Le premier se résume en 3 volets dont la réhabilitation des installations existantes de la CEET, notamment 3 postes sources (Lomé A, Lomé B et Lomé Siège), 71 km de réseaux MT souterrains dans le Grand Lomé, 41 postes de distribution moyenne et basse tension...

Le 2e volet concerne le renforcement de réseaux MT et BT par la construction de 38,2 km de réseaux MT souterrains, 46 km de réseaux MT aériens, l'installation des batteries de condensateurs, l'adaptation de 80 pos-

tes MT/BT à la télé conduite, la construction de 2 postes de réflexion et l'acquisition, de 5 postes mobiles et de pièces de rechange.

Le 3e volet est l'extension du réseau par la construction de 3 km de réseaux MT aériens, 5 postes de type préfabriqué, 225 km de réseaux BT et acquisition de 20.000 kits de branchements.

Des années plus tard

Plusieurs de ces travaux ont été achevés

avec succès. Le projet a soutenu le renforcement des capacités de production d'électricité, notamment par le biais de l'installation de nouvelles centrales électriques et de la modernisation des infrastructures existantes.

Il a participé à faire adopter davantage les énergies renouvelables, comme le solaire par exemple. Le gouvernement ne s'est pas gouré.

La Rédaction

Sécurité routière

L'impatience conduit à la mort

Le ministère en charge de la sécurité au Togo présente à la fin de chaque semestre un rapport sur la sécurité routière. Ces dernières années, force est de constater que la route continue à tuer des centaines d'usagers. A entendre les autorités en charge de la sécurité, les causes des accidents de la route sont nombreuses. Ils citent notamment la méconnaissance ou le non respect du code de la route, les mauvais dépassements, la conduite à contre sens, l'excès de vitesse etc. Cependant, force est de constater que l'impatience des usagers est à la base de nombreux accidents de la route dans les grandes villes du pays et sur-

tout à Lomé.

Le constat est clair. Presque tous les usagers de la route sont pressés en circulation. Ils roulent de façon fantaisiste faisant des dépassements dangereux qui parfois causent de graves accidents. Les usagers ne respectent pas du tout les passages cloutés et les lignes zébrées. D'ailleurs c'est avec beaucoup de difficultés que les piétons au niveau de ces passages arrivent à traverser la route. Les automobilistes ne veulent même pas perdre quelques secondes pour les laisser traverser.

C'est d'ailleurs l'impatience qui est à la base de plusieurs cau-

Suite à la p 5

Renforcement du plateau technique des centres de santé Des équipements médicaux évalués à 20 milliards réceptionnés

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Prof. Moustafa Mijiyawa, a réceptionné un important lot d'équipements médicaux destinés aux structures sanitaires de toutes les régions du pays. C'était le 1^{er} août dernier en présence du Ministre de l'Accès Universel aux Soins, Jean Marie Tessi.

Évalués à près de 20 milliards de francs CFA, les équipements médicaux réceptionnés sont composés entre autres de lits d'hospitalisation et d'accouchement, d'appareils de radiodiagnostic mobiles numérisés, d'ambulances médicalisées, de tables d'examen, de soins et d'accouchement, d'équipement informatique et de matériel de mobilité. Remis par le Représentant Résident de la Banque mondiale,

Fily Sissoko, ce matériel a été acquis dans le cadre de la mise en œuvre de deux projets majeurs de l'État togolais, à savoir le Projet de Renforcement de l'Etat de Préparation des Systèmes de Riposte d'Urgence (REPSRU) et le Projet Services de Santé Essentiels de Qualité pour une Couverture Sanitaire Universelle (SSEQCU).

Le déploiement de ces équipements va contribuer au renforcement du plateau technique des centres de santé du Togo, conformément aux objectifs de la feuille de route gouvernementale. « Je voudrais à ce stade témoigner une fois encore, au nom du Président de la République, notre profonde gratitude au Groupe de la Banque mondiale pour son en-



gagement sans cesse constant à accompagner les efforts du Togo dans la construction d'un système de santé efficace et fiable. Les équipements que nous recevons ce jour seront répartis dans les formations sanitaires du pays et contribueront à coup sûr au renforcement de leurs plateaux techniques avec pour conséquence l'amélioration des soins de santé

délivrés aux populations », a indiqué le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Le Représentant Résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo a réaffirmé, pour sa part, la disponibilité de son institution à accompagner les efforts du gouvernement dans la modernisation du système de santé. « Ces équipements que nous remettons officiellement ce jour au Ministère de la

Santé et de l'Hygiène Publique visent à soutenir les actions du Togo dans la prise en charge efficace des patients, dans les hôpitaux. », a fait savoir Fily Sissoko.

Le secteur de la santé est l'une des priorités du Chef de l'État Faure Gnassingbé. Dans ce sens, plusieurs initiatives sont déjà entreprises pour rehausser la qualité de l'offre de soin, surtout en faveur des populations les plus vulnérables. Au nombre de celles-ci, l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle, la construction de structures modernes dans les régions, à l'instar des hôpitaux mère-enfant, la mise en place des programmes dédiés à la santé maternelle et infantile, ainsi que le renforcement de capacités du personnel de santé.

WARAA

Sécurité routière

L'impatience conduit à la mort

Suite de la p 4

ses susmentionnées. En effet, patienter entre 30 à 90 secondes à un carrefour attendant que le feu vert s'allume semble être une grande punition pour des usagers indisciplinés. Même au niveau de certaines voies et des carrefours sans feux de signalisation on assiste à des bouchons qui n'ont pas leurs raisons d'être. Ils existent simplement parce que certains usagers ne veulent pas céder le passage aux autres. Ils veulent tous passer au même moment.

C'est le lieu d'inviter la DSR et la police d'aller au-delà de la sensibilisation et de la répression pour le port de casques, les rétroviseurs, la ceinture de sé-



curité et autres pour sensibiliser aussi les usagers sur le bien fondé de la patience en circulation. Les auto-écoles doivent aussi jouer leur rôle de conscientisation de leurs apprenants. Après tout, il revient à chacun de préserver sa vie en respectant le

code de la route et en se montrant assez patient en circulation car mieux vaut arriver en retard à son rendez-vous que d'arriver plutôt que prévu auprès de Dieu par le biais d'un accident de circulation.

WARAA

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Des membres du gouvernement en mission à Gando et à Mango

Au Togo, le Colonel Awaté Hodabalo, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires a conduit une délégation des membres du gouvernement pour une mission de 2 jours dans la région des savanes. Cette délégation a rencontré les populations de Gando et de Mango respectivement les 29 et 30 juillet 2024. L'objectif était de sensibiliser les populations de la région des Savanes en général et en particulier celles des villes de Gando et de Mango contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans leurs multi-

ples facettes, ainsi que sur les modes opératoires, les risques, la prévention et les dispositions sécuritaires d'urgence de l'Etat mises en place pour la prévention, l'alerte précoce et la lutte contre le phénomène. Le ministre Awaté avait à ses côtés le garde des sceaux et ministre chargé de la justice et de la législation, Nahm-Tchougli Mipamb et Mme le ministre Dossou d'Almeida Myriam chargée du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Le coordonnateur national chargé du programme d'urgence de

Suite à la p 6

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Des membres du gouvernement en mission à Gando et à Mango

Suite de la p 5

renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS), le Général MaganawéDadja, était aussi de la délégation.

Que ce soit à Gando dans la préfecture de l'Oti-Sud ou à Mango dans la préfecture de l'Oti, le message porté aux populations est le même. Le ministre Awaté leur a exprimé la reconnaissance du Président de la République, Faure Gnassingbé, pour leur collaboration aux côtés des forces de défense et de sécurité dans le maintien et la sauvegarde de la paix et la sécurité. Il les a aussi invités à ne pas se décourager en raison des récentes attaques terroristes sporadiques menées contre la région par des individus sans respect et considération de la vie humaine. Ces rencontres ont aussi permis à la délégation des ministres de recueillir et de partager



des approches de solutions pour résoudre les différentes préoccupations exprimées par les populations. Au rang des préoccupations soulevées, on note la méconnaissance des explosifs exposant aux risques ; la pauvreté ; le non-emploi des jeunes ; le manque des infrastructures hydrauliques, routières, sanitaires, agricoles, artisanales, scolaires et l'absence de commissariat de police. Les populations s'indignent aussi de la corruption des FDS. Afin de contrer la corruption des FDS et la menace de l'insécurité, des numéros verts ont été mis à disposition notamment le 1014 pour dénoncer des cas de tentative de corruption, et les numéros 1200 et 1201 pour signaler des situations de menaces d'insécurité.

Pour leur part, les populations de la région

des savanes notamment les chefs traditionnels, les acteurs de terrain de la société civile, les comités villageois de développement, les comités de développement des quartiers, ont vivement pris solennellement l'engagement de combattre par tous moyens le terrorisme et l'extrémisme violent. Ils ont promis de signaler à temps toute situation suspecte, de dénoncer toutes personnes suspectées ou les complices de ces barba-

ries dans la région, puis de collaborer étroitement avec les FDS et d'être des relais de partage de l'information reçue avec les autres communautés sur le terrain. Les leaders religieux ont à l'unanimité décidé d'implorer la clémence divine pour accompagner l'action humaine, l'action publique de l'Etat dans ce combat sans merci de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

WARAA

Phase transitoire de la Ve République

Le gouvernement Victoire

Dogbé II attendu

Le Président de la République Togolaise, Faure Gnassingbé, a procédé à la nomination de Madame Victoire Sidémého Tomegah-Dogbé au poste de Premier ministre le 1^{er} août 2024. Cette nomination s'inscrit dans le ca-

vernement, d'assurer le traitement des affaires courantes. Après près de 02 mois d'attente, Faure Gnassingbé a bien voulu qu'elle conduise le gouvernement de transition dans l'optique des dispositions de la nouvelle constitution.



dre de l'application des dispositions transitoires de la Constitution du 06 mai 2024. Suivant les mêmes dispositions, un gouvernement sera nommé dans les jours à venir.

A l'issue des élections législatives et régionales, Victoire TOMEGAH-DOGBE, avait présenté sa démission et celle de son gouvernement au Président de la République Faure Gnassingbé le 21 mai 2024. Après avoir félicité le gouvernement pour le travail abattu, Faure Gnassingbé a chargé Madame le Premier ministre et l'ensemble du gou-

« Je suis honorée par la confiance renouvelée du Président de la République en me reconduisant comme Premier Ministre. Je rends grâce à Dieu pour cette opportunité. Avec humilité et détermination, nous continuerons à œuvrer à ses côtés pour un Togo en paix, inclusif et prospère. », a posté Mme Victoire DOGBE sur ses différents comptes sociaux.

Une semaine après la nomination du Premier Ministre, les togolais attendent toujours avec impatience la formation du gouvernement.

WARAA

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Sit-in devant le siège de la Cour constitutionnelle Un nouvel échec de l'opposition s'annonce demain

Le mouvement « Touche pas à ma Constitution » a initié un sit-in demain 9 août 2024 devant le siège de la Cour constitutionnelle à Lomé. Soutenue par plusieurs partis politiques, dont la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), Les Démocrates, et le Parti des Togolais, l'initiative vise à contester la nouvelle constitution promulguée le 6 mai 2024.

A entendre les organisateurs, les démarches nécessaires sont entreprises pour organiser cette manifestation dans le respect des textes. Dans ce sens, une



lettre d'information a été déposée le 2 août 2024 auprès du ministre de l'Administration territoriale, Colonel Awate Hodabalo, pour notifier cette manifestation. Ils estiment donc que ce

sit-in est une « contestation légitime » contre le changement constitutionnel qui a instauré un régime parlementaire tout faisant basculer le Togo dans la Ve République.

Depuis la promulgation de la nouvelle Constitution, toutes les initiatives menées pour la contester ont été infructueuses. On se rappelle qu'en avril dernier, un meeting organisé par certaines organisations de la société civile et certains partis de l'opposition n'avait accouché que d'une souris. La mobilisation n'était pas au rendez-vous. Malheureusement, les réfractaires au changement n'ont pas réussi à décrocher le message livré par la population qui a brillé par son absence à ce meeting. En montrant clairement son manque d'intérêt pour des initia-

tives de nature à contester la nouvelle constitution, la population est en train de dire aux acteurs politiques qu'elle a pris acte du changement et qu'elle est passée à autre chose. Si les acteurs politiques ne cherchent pas rapidement d'autres pistes à exploiter pour revenir en force sur la scène politique, ils vont continuer à se ridiculiser à la face du monde avec leurs piètres mobilisations. Ce n'est donc pas surprenant qu'ils se retrouvent en nombre minoritaire devant la Cour constitutionnelle demain.

Jack NUKUNU

Nécrologie / Mgr Nicodème Barrigah Une délégation de la CET a annoncé la triste nouvelle à Faure Gnassingbé

Suite de la p 3
pour raison d'âge. Il va occuper ce poste jusqu'à sa mort le 4 août 2024 à l'âge de 61 ans.

Un homme au multiples talents

Au-delà de sa marche avec le Christ, Mgr Nicodème Barrigah a marqué la vie politique de notre pays. Au moment où la situation politique était tendue, il a été l'homme qui a fortement œuvré pour que les togolais expriment ouvertement les blessures qui les rongeaient. Pour être plus précis, il a été le président de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) qui était chargée de faire la lumière sur les violences politiques au Togo. Les conclusions de cette enquête considérée comme un succès sont remises en avril 2012 au Président Faure Gnassingbé. C'est d'ailleurs sur la base des travaux de la CVJR que le HCRRUN a entamé le processus d'indemnisation des victimes. A l'issue de cette lourde mission, il devient

l'un des rares religieux sur qui pouvoir et opposition pouvaient compter pour jouer la médiation autour des différentes tables de discussions.

Mgr Nicodème Barrigah est aussi un homme de lettres, un dramaturge. En 1993, il écrivit une pièce de théâtre

durant sa mission à la nonciature de Côte d'Ivoire, il produit son premier disque de chants religieux, intitulé « Père pardonne-nous ». Il écrit et compose les textes et les musiques d'une centaine de chants, réunis en six albums. La plupart de ses compositions sont



religieuses mais certaines sont également profanes. Il se produit régulièrement en concert, au chant et à la guitare. C'est donc un homme sage ayant plusieurs cordes à son arc que le Togo pleure actuellement.

Le prélat avait aussi une passion pour la mu-

sique. Durant sa mission à la nonciature de Côte d'Ivoire, il produit son premier disque de chants religieux, intitulé « Père pardonne-nous ». Il écrit et compose les textes et les musiques d'une centaine de chants, réunis en six albums. La plupart de ses compositions sont

La Rédaction

PHARMACIES DE GARDE Du 05 Août 2024 au 12 Août 2024

PHARMACIE BON PASTEUR	91 43 44 84	44 Av. de la libération, en face de Brother Home
PHARMACIE AKOFA	70 49 96 28	Av. Maman N'Danida Amouvié
PHARMACIE OCEANE	96 75 25 02	Rue HULATA, rue de l'OCAM, face Hôtel de la PAIX
PHARMACIE ECLAIR	96 80 09 06	Rue Avenou, Bè Ahligo, dans le rongement du Marché de Ahligo
PHARMACIE DES APÔTRES du Centre de Formation CANVA	70 45 38 05	49, Bd Mouboutou Sese Seko, Akodesséwa, non loin Avenue Duisbourg
PHARMACIE KODJOUAKOPE	22 21 89 90	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE HOPITAL	79 69 08 08	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE GBOSSIME	92 47 61 21	Non loin du marché de Gboossimé sur le Bd de la KARA
PHARMACIE KLOKPE	90 53 00 52	Dernière la Foire Togo 2000
PHARMACIE PROVIDENCE	91 14 88 98	Bd. Jean Paul II
PHARMACIE UNIVERS-SANTE	93 88 83 31	Bd GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entree du CHU CAMPUS
PHARMACIE AEROPORT	96 51 59 74	Rte de l'Aéroport SITO
PHARMACIE INTERNATIONALE	96 80 09 28	Sise Marché de Hédranawé « Assiyéyé », Boulevard du Haho
PHARMACIE DES LILAS	96 16 55 89	123 HDN, 07 Route de Kégué Boulevard Jean Paul II
PHARMACIE KELEGOUAN de la station TOTAL, Kélegouan et du bar Otrigagé	92 95 38 38	AGOE-Kélegouan, Vile de contournement, à 100m
PHARMACIE UNION	96 32 97 26	Bd Mirifakassa face crémerie BAWUDAS - BEKFOA
PHARMACIE LE PROGRES de la Santé et du Commerce d'ADZ-Kpota	90 45 86 55	Gd contournement, face EPFL Université, non loin
PHARMACIE DE LA CITTE	99 08 15 36	Boulevard du 30 Août - BP 8461 - LOME - TOGO
PHARMACIE EPIPHANIA	70 40 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON,
ADIDOGOME		
PHARMACIE BESDA	70 42 68 25	Addogomé-Aménopé, Route de Kpalimé
PHARMACIE CONSEIL	93 10 92 92	Carrefour du CEG Sagbadjo Logoté
PHARMACIE DODJI	70 29 16 77	Ségué Akato, immeuble Akato Iage non loin de
l'Eglise Catholique d'Akato		
PHARMACIE POINTE	90 37 45 96	506, rue 129 Aflao Gakli (Kintii Gomé), à Djidjilé
dans le von de la pharmacie Djidjilé		
PHARMACIE VERTE	91 98 50 17	Face Ecole du Parti Kilikamé
PHARMACIE DELALI	93 64 53 72	En face de l'hôpital de Cacavéli à 100m entre la
Cour d'Appel et le marché de Cacavéli		
PHARMACIE NATION	96 80 09 47	Face ancien Marché TOTSI
PHARMACIE LALUS DEO	93 00 65 75	Rue de Léo 2000, face Clinique Besthesda-
PHARMACIE VITAFLORE	70 40 22 86	Agôé Vaikpositto à 100 m de la station Shell Agôé
Vaikpositto		
PHARMACIE MAINA	70 43 65 34	Quartier AVEDJI, non loin de Hôpital Source de Vie,
à 500m du Carrefour Y		
PHARMACIE ADOUNI	70 39 39 39	Vaikpositto-Logokomé, près du carrefour AISED
PHARMACIE IRIS	91 68 48 04	Amadiahomé, Imm. Haxou, A 500m de la station CAP,
Rue 50m à côté des Cassettes Auto		
PHARMACIE ADONAI	22 50 04 05	Face Hôtel la Plantation à Agôé-Nyivé
PHARMACIE NABINE	93 36 26 26	Sise à Agôé Anomé dit Plateau Route du Bar Plateau
PHARMACIE LE ROCHER	92 30 06 56	Agôé zongo, sur la route nationale NO 1, près du terrain de jeu de golf
PHARMACIE EL NOLUR	97 79 93 74	AGOE - Alirika non loin du CMS Togblekloké
PHARMACIE ANEN	90 88 55 88	Marché Adakikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi
PHARMACIE DENIS	93 08 46 40	AGOE Kové, Carrefour Kpogoi
PHARMACIE SATIS	70 44 85 17	Agôé-Logopé face CEG Agôé Nyivé Ouest (Kossigan)
sur la rue de 50m		
PHARMACIE BEMALUS	70 40 25 40	Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité
PHARMACIE CHARITE	90 65 21 90	A côté du CEG d'Agôé-Nyivé
PHARMACIE GANFAT	70 22 15 15	AGOE DALIKO rés du CarTEDEM CAMP GP
PHARMACIE ZOPOWAHE	96 28 34 10	ZOPOWAHE, sur la route Zossimé - Sanguerpa
côté de la salle des témoins de Jehovah		
PHARMACIE EL-SALI	97 53 44 44	Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoké Gboenné, à
50m de la quinzaillette MACO		
PHARMACIE MANUNYO de la station QNDO	70 42 34 64	AGOE-Sogbossito, route de Mission TOVE en face
PHARMACIE HYGEA	99 27 36 36	Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afénoukoppé
PHARMACIE VERSEAU	90 01 20 29	Près de la maison Bateau Baguida
SIKA	92 62 05 51	DUAGBLE, Htheatro à 200 m du complexe scolaire la Perseverance rte Akakope-Gbarakope

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,
Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous
avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.
Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la
route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin
: c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la
surcharge sur nos routes.**

Message de la Société Autonome de Financement
de l'Entretien Routier (SAFER)